

# Résultat d'exploitation 2018

## Caisse de prévoyance Comunitas



### Des degrés de couverture à la peine

Après avoir pu améliorer les valeurs actuarielles de nos caisses de prévoyance grâce aux bons résultats obtenus ces dernières années et commencer, pour la première fois depuis longtemps, à reconstituer des réserves de fluctuation, nous avons subi un véritable revers en 2018 en matière de placements. Les performances n'avaient plus été aussi mauvaises depuis le début de la crise financière en 2008. Nous savons tous que le troisième cotisant (les placements) joue un rôle décisif dans la prévoyance professionnelle. Si les différentes caisses de prévoyance ont toutes souffert durant l'exercice 2018, ce fut de manière très variable en fonction de leur taille et de leur structure. Les degrés de couverture des diverses caisses de prévoyance se situent dans une fourchette comprise entre 96.4% et 104.3% au 31 décembre 2018, sachant que le degré de couverture consolidé de la fondation dans son ensemble s'élève à 98.0%. Même si les chiffres au 31 décembre ne reflètent la réalité qu'à un instant t et que la situation peut se présenter différemment un mois plus tard, le résultat de l'année 2018 nous montre une fois de plus à quel point il est important de constituer les réserves de fluctuation de valeurs nécessaires pour les caisses de prévoyance, afin que chaque année boursière morose n'engendre pas de découvert. Cet objectif doit primer sur toutes les réflexions rela-

### Vue d'ensemble des principales informations

Chiffre-clé	31.12.2018	31.12.2017
Somme du bilan (1'000 CHF)	2'192'698	2'233'579
Taux de couverture	96.43%	102.62%
Bases techniques	LPP 2015 / Tables périodiques	
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.00%	1.75%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.25%	2.25%
Taux de conversion	5.80%	6.00%
Frais d'administration facturés (CHF)	aucuns	aucuns
Stratégie de placement	Stratégie 30	
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	11.43%	12.43%
Rendement des placements	-3.08%	8.37%
Nombre d'employeurs	619	634
Nombre d'assurés	12'031	11'778
Nombre de rentiers	3'212	3'139

### Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

#### Bilan

Actifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Liquidités	31'604	10'915
Placements	2'153'571	2'219'349
Placements immatériels et matériels	-	894
Créances	873	1'783
Compte de régularisation actif	-	638
Actifs provenant de contrats d'assurance	6'650	-
<b>Total des actifs</b>	<b>2'192'698</b>	<b>2'233'579</b>

Passifs	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
Dettes <sup>1)</sup>	54'363	15'774
Passifs de régularisation	66	108
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas <sup>2)</sup>	10'007	10'007
Réserves de cotisations des employeurs	1'104	980
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'312'463	1'278'431
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	864'096	844'254
Provision pour changement de base	12'961	8'443
Provision pour taux de conversion	15'563	19'224
Provision pour pertes sur les retraites LPP	889	-
Provision pour abaissement du taux d'intérêt technique	-	-
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	56'359
Découvert	-78'815	-
<b>Total des passifs</b>	<b>2'192'698</b>	<b>2'233'579</b>

<sup>1)</sup> Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

<sup>2)</sup> De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

La caisse de prévoyance Comunitas est l'une des deux plus grandes caisses au sein de la Previs. Au 31 décembre 2018, elle affiche un taux de couverture de 96.43%. Lors de la séance d'automne, la commission de prévoyance a sollicité auprès du Conseil de fondation une rémunération de l'avoire de vieillesse des assurés actifs de 1%. La requête a été soumise à l'unanimité et a également bénéficié de l'approbation unanime du Conseil de fondation. La décision en matière de taux d'intérêt est toujours fondée sur la structure de l'effectif des assurés et des rentes, le maintien de la stabilité et la continuité de la caisse de prévoyance ainsi que le taux de couverture actuel. Avec ce taux d'intérêt, la rémunération des avoires de vieillesse pour 2018 a été opérée conformément au taux minimal prescrit de 1%. Avec 12'031 assurés actifs au 31 décembre 2018, l'effectif a progressé de 253 assurés par rapport à l'année précédente. Au 1er janvier 2019, la caisse de prévoyance enregistre trois nouvelles affiliations comprenant un total de 231 assurés. S'agissant des rentes, on compte 3212 destinataires, soit 73 de plus que l'année précédente. Le présent bilan de l'exercice sera porté à la connaissance de la commission de prévoyance lors d'une séance.

## Stratégie 2017 – 2021 : impact sur la fondation et les caisse de prévoyance

Les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021 :

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017.
- Le taux de conversion sera progressivement réduit à une valeur cible de 5.5% d'ici à 2022.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoies de vieillesse basé sur le taux de couverture, qui a été appliqué pour la deuxième fois en 2018.
- En 2018, l'exercice se clôture pour la première fois avec la constitution de provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces provisions sont constituées lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

## Composition de la commission de prévoyance

### Membres 2018:

- Martin Kuratli (représentant des employés, présidence)
- René Küng (représentant des employés)
- Reto Lindegger (représentant des employeurs)
- Hansjakob Schmid (représentante des employeurs)

## Compte d'exploitation

	31.12.2018 CHF 1'000	31.12.2017 CHF 1'000
<b>Cotisations et prestations d'entrée</b>		
Cotisations et apports ordinaires et autres	108'431	109'987
Dont cotisations d'épargne (employeur et employé)	95'908	93'639
Dont cotisations de risque (employeur et employé)	12'523	16'347
Dont frais d'administration (employeur et employé)	-	-
Cotisations de tiers	10'700	10'082
Dont apports uniques (employeur et employé)	9'386	8'823
Dont apports aux réserves de cotisations des employeurs	157	126
Dont subventions du fonds de garantie	1'157	1'133
Prestations d'entrée	93'382	99'235
Dont prestations de libre passage	85'745	92'895
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	3'042	-
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	4'595	6'340
<b>Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>212'513</b>	<b>219'304</b>
<b>Prestations et versements anticipés</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2017 CHF 1'000</b>
Prestations réglementaires	-82'868	-80'765
Dont rentes (périodiques)	-59'156	-57'366
Dont versements de capital (uniques)	-23'712	-23'399
Prestations de sortie	-126'244	-127'221
Dont prestations de libre passage	-84'688	-111'572
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-4'507	-5'819
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés <sup>3)</sup>	-37'049	-9'830
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements</b>	<b>-209'111</b>	<b>-207'986</b>
<b>Activité d'assurance</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2017 CHF 1'000</b>
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	212'513	219'304
Dépenses relatives aux prestations et versements	-209'111	-207'986
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Assurés actifs	-21'367	2'165
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Retraités	-18'840	-53'324
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-1'755	1'613
Dissolution (+)/constitution (-) des fonds libres/réserves de cotisations des employeurs	-157	-126
Charges (-)/produits (+) de liquidations partielles	542	-
Rémunération du capital d'épargne <sup>4)</sup>	-13'047	-22'050
Produits de prestations d'assurance <sup>5)</sup>	1'974	73
Charges d'assurance <sup>6)</sup>	-11'699	-10'016
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-60'947</b>	<b>-70'346</b>
<b>Utilisation des produits</b>	<b>31.12.2018 CHF 1'000</b>	<b>31.12.2017 CHF 1'000</b>
Résultat net de l'activité d'assurance	-60'947	-70'346
Résultat net des placements	-70'867	150'122
Frais d'administration bruts	-3'360	-3'617
<b>Total intermédiaire</b>	<b>-135'174</b>	<b>76'159</b>
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	56'359	-56'359
Dissolution (+)/constitution (-) du découvert	78'815	-19'800

<sup>3)</sup> Sorties collectives survenant lors de la sortie d'un employeur de la caisse de prévoyance.

<sup>4)</sup> Ce poste inclut également la rémunération du capital de prévoyance des retraités AI.

<sup>5)</sup> Ce poste inclut les prestations d'assurance de PKRück provenant des sinistres invalidité et décès.

<sup>6)</sup> Ce poste inclut les primes de risque et de PKRück ainsi que les cotisations dans le fonds de garantie.

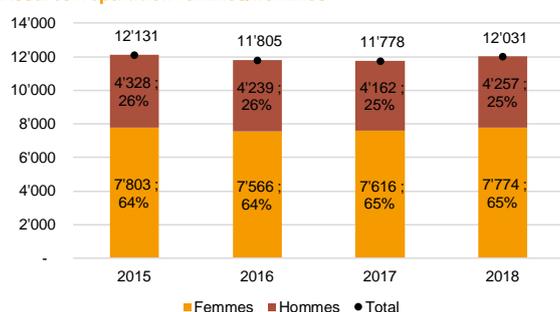
## Assurés et rentiers

	2018	2017
Nombre d'assurés	12'031	11'778
Dont femmes	7'774	7'616
Dont hommes	4'257	4'162
Age moyen des assurés actifs	45.59 ans	46.20 ans
Nombre de rentiers	3'212	3'139
Dont rentes de vieillesse	2'473	2'364
Dont rentes d'invalidité	255	270
Dont rentes de conjoint	401	405
Dont rentes pour enfant/orphelin	80	100
Dont autres rentes	3	-
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	71.79 ans	70.98 ans

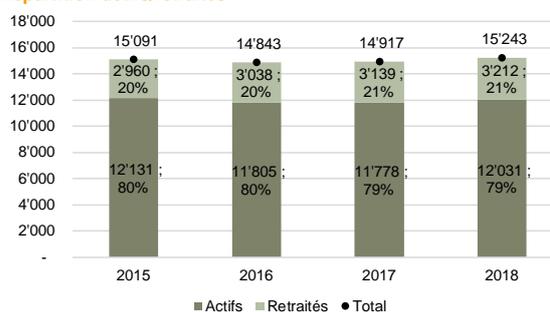
## Taux de couverture selon OPP2

	2018 CHF 1'000	2017 CHF 1'000
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'312'463	1'278'431
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	864'096	844'254
<b>Total intermédiaire du capital de prévoyance</b>	<b>2'176'559</b>	<b>2'122'685</b>
Provision pour changement de base	12'961	8'443
Provision pour taux de conversion	15'563	19'224
Provision pour pertes sur les retraites LPP	889	-
Provision pour abaissement du taux d'intérêt technique	-	-
<b>Total intermédiaire des provisions techniques</b>	<b>29'414</b>	<b>27'667</b>
<b>Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds nécessaires)</b>	<b>2'205'973</b>	<b>2'150'352</b>
Réserves pour fluctuation de valeurs	-	56'359
Fonds libres de la Fondation	-	-
Découvert	-78'815	-
<b>Avoir de prévoyance disponible</b>	<b>2'127'158</b>	<b>2'206'711</b>
Taux de couverture consolidé (avoir de prévoyance disponible en % des fonds nécessaires)	96.43%	102.62%

### Assurés: répartition femmes/hommes



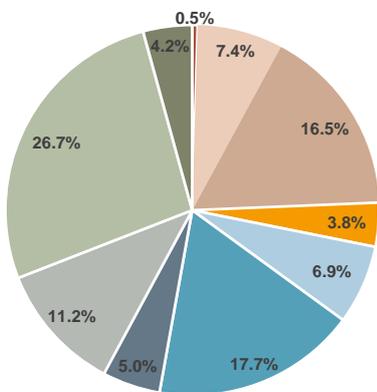
### Répartition actifs/retraités



### Rendement annuel et évolution du taux de couverture

	2018	2017	2016	2015	2014
Rendement annuel Stratégie 30 en % <sup>7)</sup>	-3.08%	8.37%	5.75%	-0.29%	7.39%
Taux de couverture	96.43%	102.62%	99.05%	95.74%	98.17%

<sup>7)</sup> Jusqu'au 31 décembre 2016, le rendement annuel correspond à celui de l'ancienne Comunitas Vorsorgeeinrichtung. A partir du 1er janvier 2017, il correspond à celui de la stratégie de placement Previs 30.



Composition des placements Stratégie 30	Tactique 2018 en %	Stratégie 2018 en %
Liquidités	0.5%	1.0%
Obligations suisses	7.4%	8.0%
Obligations étrangères	16.5%	20.0%
Obligations convertibles au niveau mondial	3.8%	4.0%
Actions suisses	6.9%	7.0%
Actions étrangères	17.7%	18.0%
Actions marchés émergents	5.0%	5.0%
Placements alternatifs	11.2%	7.0%
Placements immobiliers suisses	26.7%	26.0%
Placements immobiliers étrangers	4.2%	4.0%

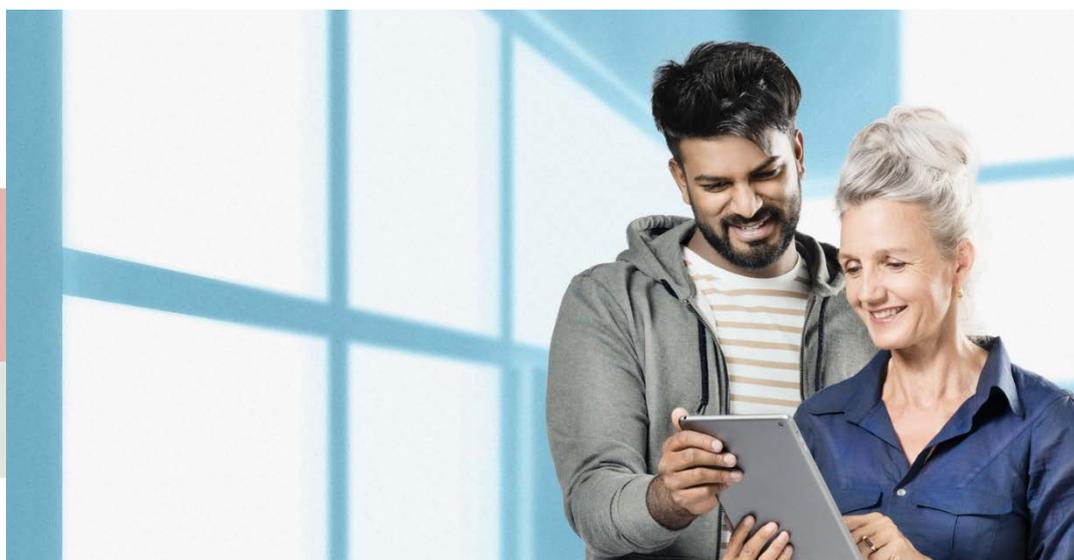
## Informations supplémentaires

### Liquidation partielle

Parmi les contrats d'affiliation résiliés au 31 décembre 2018, 6 ont donné lieu à une liquidation partielle. Ces liquidations partielles n'ont pas encore pu être clôturées, mais un acompte des capitaux de couverture a cependant été versé auprès des nouvelles institutions de prévoyance. Le droit collectif aux provisions n'a pas encore été transféré à la date de clôture du bilan.

### Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions. A la date de clôture du bilan, aucune décision n'avait encore été rendue. C'est pourquoi la comptabilisation est maintenue dans les comptes annuels 2018. Chaque caisse de prévoyance se verra attribuer sa part dès l'entrée en force d'une décision.



member  
**ethos**

Previs Prévoyance  
Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern  
T 031 963 03 00 | F 031 963 03 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

**previs**

Quand prévoyance  
rime avec transparence